

1905. . . . .	443
1906. . . . .	432
1907. . . . .	433
1908. . . . .	538
1909. . . . .	557

2. Non. \$5 par nasse.

#### BOITES POUR LIVRAISON RURALE GRATUITE.

M. ARMSTRONG demande :

1. Combien de différents patrons de boîtes destinées à la livraison rurale gratuite des matières postales sont-ils offerts par le département des Postes?

2. Le Gouvernement a-t-il modifié le dessin de ces boîtes? S'il l'a fait, quelle en a été la raison?

3. S'il y a eu modification, quel a été, pour le Gouvernement, l'augmentation du coût par suite du changement, et les nouvelles boîtes, s'il en est, peuvent-elles être fermées à clef?

4. Le Gouvernement a-t-il reçu une enquête demandant qu'un service de courrier soit établi entre Dresden et Garville, dans le comté de Kent, et Bentpath, Dawn-Valley et Beaver, dans le comté de Lambton? Dans l'affirmative, la demande a-t-elle été accordée? Si elle ne l'a pas été, quelle a été la raison du refus?

5. Des serrures de boîtes ont-elles été envoyées à ceux qui en ont fait la demande? Dans la négative, pourquoi?

L'hon. WM PUGSLEY (au nom du directeur général des Postes):

1. Un.

2. Non.

3. Même réponse que pour le n° 2.

4. Un service de courrier existe depuis Bentpath et Dresden depuis le 1er avril 1887.

5. Le ministère a décidé de ne pas fournir de serrures pour le présent.

#### QUAI DE KENSINGTON.

M. BOYCE demande :

1. Le Gouvernement est-il propriétaire du quai de Kensington sur la rivière Sainte-Marie, dans Algoma-ouest, ou a-t-il quelque intérêt dans ce quai? Dans l'affirmative, quand le quai a-t-il été acheté, à quel prix, et à quelles conditions?

2. Si le Gouvernement n'est pas le propriétaire du quai, des négociations sont-elles en cours pour l'acheter? Dans l'affirmative, à quel prix, quelles sont les offres faites, par qui ont-elles été faites, à quelle date et le Gouvernement les a-t-il acceptées?

3. Le Gouvernement a-t-il fait une enquête sur la valeur de ce quai? Dans l'affirmative, qu'a fait l'enquête et quand a-t-elle été faite?

L'hon. M. PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

1. Non.

2. Non.

3. En 1908, des représentations ont été faites au ministère à l'effet que le quai de Kensington était en très mauvais état de réparations; on a obtenu un rapport de M. J. G. Sing, ingénieur du district qui a estimé à \$3,300 le coût de la réfection et des réparations au quai actuel qui appartient à la Hiawatha Land Company.

Sir WILFRID LAURIER.

#### COUT DE LA SECTION DES PRAIRIES, GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

M. CAMPBELL demande :

1. Quel état a été soumis au Gouvernement par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique relativement au coût de construction de cette ligne ferrée, par mille, dans la section des prairies du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta?

2. Un relevé de cette nature est-il assermenté, vérifié ou autrement attesté?

3. Quelle partie de ce coût sera inscrite sous les rubriques suivantes, respectivement: études et tracé de la ligne; acquisition du droit de passage; nivellement; traverses et leur pose; rails et leur pose; gares; lignes de télégraphes; clôtures, locomotives et wagons, si aucuns de ces item sont inclus dans le coût?

L'hon. CHARLES MURPHY (au nom du ministre des Chemins de fer et des Canaux):

1. Le 31 octobre 1909, la dépense moyenne par mille dans la "section des prairies" d'après les rapports de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique a été de \$35,360.64. Le coût moyen certifié par l'auditeur du département des chemins de fer et par l'ingénieur ministériel de la division de l'ouest du chemin de fer National Transcontinental, comme étant le montant pour lequel le Gouvernement est responsable en vertu de la convention de garantie intervenue entre le Gouvernement et le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, est de \$33,718.62. Impossible de donner des renseignements par provinces, vu que les comptes ne sont pas tenus de cette manière.

2. Le relevé est certifié par le président, le troisième vice-président et les sous-ingénieurs en chef de la compagnie, et après vérification par M. G. A. Bell, auditeur ministériel du ministère des chemins de fer et canaux, un semblable certificat du coût sur lequel est basé la responsabilité du Gouvernement en vertu de la convention de garantie est signé par M. Collingwood Schreiber, C.M.G., ingénieur en chef du Gouvernement pour la division ouest du chemin de fer National Transcontinental.

3. Voir relevé ci-annexé.

#### MANITOBA—INSCRIPTIONS DE HOMESTEADS.

M. CAMPBELL demande :

1. Combien d'inscriptions de homesteads ont été faites dans le cours des années 1908 et 1909, dans le Manitoba, dans les townships 19, rang 15, O.; 20, rang 15; 21, rang 16; 22, rangs 16 et 17, et 23, rangs 17, 18, 19 et 20, O.?

2. Qui sont ceux qui ont demandé les premières inscriptions, et quelles en sont les dates, en chaque cas?

3. Combien de ces entrées ont été annulées ou abandonnées?

4. Là où il y a eu annulation ou abandon au nom de qui sont les inscriptions actuelles?

5. Quelles sont, dans ces townships, les terres actuellement disponibles pour homesteads?

L'hon. M. OLIVER (ministre de l'Intérieur):

1. 98.

2. —